

N° 18 - OCTOBRE 2002



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS Tél & fax : 01 42 45 44 16 ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association LES ANCIENS DES

LES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

- 2 Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monogaphies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.
- 3 Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les évènements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seuleument aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°18 Octobre 2002

SAS d'El-Meridj Bône-Clairefontaine par Abdelkader Benferhat et Pierre Guichard p. 4à9
Lettre du Directeur de l'ANIFOM au Président du Tribunal Administratif de Lille (extrait) p. 10
Où il est question d'honneur p. 11
SAS de HARRAZA & de LECOURBE «Humeurs de SAS» par le Colonel (H) Rabeyrolles p. 12à15
Directives du FLN au sujet des Harkis p. 16

Lettre d'un Sous-Officier Européen

à son camarade musulman réfugié

en France**p. 17**

■ Bibliographie**p. 18**

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur	:Pierre CHARIÉ-MARSAINE, André WORMSER
Président	: Daniel ABOLIVIER
Vice-Président	: Henri BURTHEY
Trésorier	: Jessé BAYLE
Membres	:
	André AÎT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 18 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

es scrutins du printemps dernier sont trop importants pour les intérêts que nous défendons pour que je n'en parle pas, au risque de paraître enfreindre les règles d'apolitisme qui régissent les associations.

Après le départ brutal de la scène politique de l'équipe Jospin et l'arrivée d'une nouvelle majorité et sans vouloir faire de la politique, on est obligé de constater, rétrospectivement, que la gauche ne nous aimait pas et n'appréciait pas nos efforts en faveur des Français-Musulmans.

Mme Aubry n'a-t-elle pas, dès son arrivée à la tête de notre "Ministère de tutelle" (expression inadaptée - on devrait dire "Ministère dont nous faisons bénévolement le travail, en particulier pour aider à la reconstitution des carriéres des Moghaznis et Harkis), Mme Aubry n'a-t-elle pas refusé de nous verser une subvention reconduite par lettre du Préfet Monchovet ? Mettant fin ainsi une aide accordée sans discontinuité depuis 1962!

En cinq ans, je n'ai reçu aucune réponse à mes lettres d'aucun ministre concerné ni été reçu à un niveau adéquat, malgré mes demandes. À titre d'exemple, le "spécialiste des Harkis" qui m'a reçu au Ministère des Anciens Combattants avait pour références d'avoir été en poste à l'ambassade de France à Alger en 1963! Mais " Eli Fat Mat "!

Depuis juin dernier j'ai été reçu (avec d'autres) par le Premier Ministre et Monsieur le Préfet Goudard, Chef de la Mission Interministérielle pour les Rapatriés m'a reçu longuement et écouté attentivement. Il pense, comme nous, que le problème des Harkis avait très mal commencé et n'a pas été traité convenablement depuis quarante ans et qu'il convient d'y apporter rapidement des solutions équitables.

J'ai exposé au Préfet toutes les difficultés que nous rencontrons dans le traitement des dossiers de Moghaznis avec les administrations concernées .

Je lui ai dit aussi que nos statuts ne nous limitent pas à aider les Moghaznis (Harkis de façon générale) rapatriés mais que nous nous faisons beaucoup de souci pour ceux qui sont restés en Algérie, les veuves de nos camarades en particulier, dont certaines n'ont jamais perçu de pension ou ne la perçoivent plus. C'est pour nous un souci particulièrement préoccupant.

Autre bonne nouvelle, surprise même, la nomination de notre camarade Hamlaoui Mekachera au Secrétariat d'État à la Défense, chargé des Anciens Combattants qui m'a également reçu.

Voilà de bonnes nouvelles ! Maintenant, il faut attendre des mesures concrètes et ne pas se contenter de paroles (Res Non Verba !).

Il ne nous reste pas beaucoup de temps pour obtenir enfin justice pour tous ceux qui ont servi la France en Algérie et qui ont payé cher leur attachement à notre patrie.

On a parlé d'un voyage prochain du Président Chirac en Algérie. Nous n'avons rien contre un tel voyage. Nous n'avons jamais fait la guerre à l'Algérie et peu de gens sont aussi attachés que nous à ce pays, mais le Président peut-il y aller en sachant qu'il y a là-bas des veuves de "Morts pour la France qui crèvent de faim, au milieu du mépris des vainqueurs et des mutilés qui n'ont même pas de soins ni de prothèse pour des blessures reçues sous l'uniforme français ; sans compter les pensionnés "cristallisés" des fils et filles de traites à qui emploi et logement sont refusés !

Un autre grave problème nous préoccupe actuellement : nous avons reçu des dizaines de fils et filles de Harkis, venus d'Algérie avec un visa de tourisme et qui ne veulent pas repartir. Ils allèguent la situation de parias qui est la leur (refus d'emploi, de logements, brimades, violences même).

Il ne peut y en avoir en France plus de quelques centaines ; nous avons des devoirs vis-à-vis de ces jeunes. Ils ne posent d'ailleurs aucun problème d'assimilation, se sentant Français; certains le sont par le sang versé par leurs pères. C'est notre souci le plus grave actuellement.

Un autre problème est celui de la libre venue en France des Anciens Combattants Algériens. Alors que tous les Anciens Combattants étrangers ont droit à un titre de séjour en France, les Algériens se voient refuser ce droit en vertu la "Convention Franco-Algérienne". Cette convention est la plupart du temps restrictive par rapport au droit commun!

Vous voyez que, quarante ans après, il nous reste encore beaucoup à faire, en très peu de temps...

Je compte sur vous pour m'y aider.

SAS D'EL-MERIDJ BÔ

par Abdelkader BENFER



Le Capitaine Denis BORGOS - Cérémonie patriotique avec la Harka du 2° Escadron du 23°RS

et article a été rédigé en s'appuvant sur les notes et mémoires du Colonel Denis Bogros, alors qu'il était lieutenant puis capitaine, chef de la SAS d'El-Meridi de 1956 à 1960, sur un mémoire de maîtrise soutenu par Abdelkader Benferhat à l'Université de Provence en 1998 (Les Sections Administratives Spécialisées, étude de cas;Département de Bône, Arrondissement de Tébessa at de Clairefontaine-1954-1962, sous la direction de Jean-Louis Triaud), enfin sur diverses archives de Pierre Guichard, stagiaire à la SAS d'El-Meridj durant l'été 1959,dont un mémoire de l'Institut d'Études Politiques de Lyon sur les problèmes ruraux en Algérie, rédigé durant l'année universitaire 1961-1962 sous la direction du Général Pierre Rondot.

La SAS d'El-Meridj, crée en 1956, avait pour tâche de s'occuper d'un territoire d'une quarantaine de km sur ue vingtaine (au maximum), située un peu au nord de Tebessa et étiré le long de la frontière tunisienne entre Ouenza et le Kouif, soit 380 km 2 environ, occupé par une dizaine de milliers d'habitants. Il s'agissait, il y a un demi siècle, d'une zône particulièrement déshéritée, presque sans administration ni communications. L'ancienne tribu arabe dominant la région autour de

« À Saint-Cyr et à Saumur on ne prépare pas les élèves à l'administration des populations colonisées ; il faut des guerres pour que l'on confie cette mission aux officiers. Telle est la République » (Colonel Denis BOGROS, dans l'introduction rédigée en 2000 d'un mémoire dactylographié d'avril 1958 intitulé : «De la tribu à la commune». Essai sur les Ouled Sidi Yahia ben Taleb).

la tombe de l'ancêtre ponyme, les Ouled Sidi Yahia ben Taleb, n'avaient plus guère d'existence. on ne trouvait plus que des vestiges très dégradés de ses institutions communautaires (djemaa) et le Bachaga qui la représentait auprès de l'administrtaion coloniale s'était retiré depuis plusieurs mois à Tebessa: " la tribu des Ouled Sidi Yahia ben Taleb n'existait plus. sinon dans les archives des bureaux arabes. Ce n'était comme tant d'autres qu'un poncif chers aux Français qui émaillent leurs rapports et leurs dissertations, et qui en retour leur cachent la réalité concrète. Il n'y avait plus d'Ouled Sidi Yahiail n'y avait en fait, et maintenant l'évidence me frappait, je n'avais devant moi que ce que j'appelais d'emblée un prolétariat rural. J'avais devant moi une société tra-

ditionnelle "désintégrée" au contact de notre société et du monde en mouvement qu'elle lui a fait découvrir" (D. Bogros, De la tribu à la commune, mars 1958). On retrouve exactement dans ces lignes du premier chef de la SAS, écrites au contact de la réalité rurale algérienne, l'idée de "clochardisation" exprimée quelques mois plus tôt par Germaine Tillion (dans son Algérie en 1957,

ouvrage publié en juillet de la même

Le pays est suffisamment arrosé pour produire un peu de blé, mais il est traditionnellement tourné plutôt vers l'élevage, dans le cadre d'une économie dominée traditionnellement par le petit nomadisme local, bien que les fractions et familles les plus influentes cherchent à contrôler les zônes productrices de céréales (le Dir). La dégradation des structures anciennes, qui ne sont remplacées par rien, est due aux dispositions légales qui, depuis le senatus consulte de 1863 ont permis l'appropraition de la terre par quelques familles mieux placées que d'autres pour le faire, y compris des éléments extérieurs, à l'expropriation de 3000 hectares des meilleures terres au profit de la colonisation (aussi tardivement que 1930), ainsi que par la sédentarisation de la plus grande partie de la population et la croissance démographique. Le résultat de l'évolution, au bout d'un siècle, était accablant : une population dispersée en mechtas, sans aucun centre don-



Maghzen monté

nant une articulation au douar, dont les moyens d'existence s'étaient drastiquement effondrés depuis la fin du XIXème siècle (en 1893, on comptait en moyenne une cinquantaine de chèvres et moutons par famille, chiffre tombé à 5 en

NE-CLAIREFONTAINE

HAT & Pierre GUICHARD



1957; à la première des deux dates tous les chefs de tente labouraient sur des terres de propriété collective, alors qu'à la seconde plus de la moitié de la population, indigente, ne possédait aucune terre). On peut à ce niveau redonner la parole au premier chef de la SAS confronté à cette situation de dramatique pauvreté; "Reconnaissons-le avec humilité, le résultat après un siècle

est négatif. Et nous, peuple de bâtisseurs suivant le poncif national devons reconnaître que nous avons tout détruit. Bien plus, et cela donne mauvaise conscience, nous avons avili la population. Ce qui est terrible de responsabilités" (De la Tribu à la Commune).

Das cette région très ouverte sur la Tunisie voisine, qui lui fournit un refuge aisé - le camp FLN de Kalaat-es-Senam est visible à moins de 10 km, de l'autre côté de la frontière - les "rebelles", qui

contrôlent assez bien la population en 1956, se livrent à de nombreuses actions: enlèvements, poses de mines, harcèlement d'une SAS nouvellement créée que le lieutenant Bogros rejoint à la fin de la même année. Pendant plusieur mois après sa nomination, qui intervient en décembre 1956, le lieutenant Bogros s'efforce de renouer les contacts avec la population et de mettre en place le cadre administratif des nouvelles communes d'Ain Zerga et de El-Meridj. Il dispose de moyens qui ne sont pas négligeables (une installation immobilière de bonne qualité réalisée en partie avant son arrivée, deux véhicules- camion et jeep- et un personnel relativement important constitué, dans l'été 1959, de trois employés civils, un sous-lieutenant et de deux sous-officiers, mais aussi un médecin militaire, un infirmier et une assistante sociale). La protection, outre le poste militaire adjacent (une compagnie du 26ème régiment d'Infanterie Motorisée), est assurée par une trentaine de moghaznis recrutés initialement au Kef, dans la Tunisie voisine, dotés d'autant de chevaux et d'un armement léger. Le capitaine Terrier, qui remplace quelques mois le lieutenant Bogros à la fin de 1958-début 1959, considère qu'il s'agit d'excellents cavaliers, très dévoués et convaincus de leur mission (lettre à A. Benferhat du



Bâtiments administratifs d'El Meridj

18 avril 1998). Officier énergique et motivé- proposé dès 1957 pour la Croix de la Valeur Militaire -, chef d'une SAS relativement bien dotée, le lieutenant - capitaine en 1959-Bogros, que sa famille a rejoint dès avril 1957, engage dès sa nomination une action déterminée.

Un certain nombre de principes guident celle-ci. Il les expose ainsi à un journaliste à la fin de 1958: "Mon dernier souci est de faire de la propagande et de compromettre les gens. Les indigènes ont commencé à me croire lorsqu'ils ont constaté que j'étais venu m'installer avec ma femme et mes enfants ... J'ai indiqué aux intéressés qu'il n'atait pas question de "faire de la politique", mais d'améliorer pratiquement leur sort. Vous pouvez aller voir les gens d'en face, leur disais-je, vous leur demanderez ce qu'ils en pensent. Ils l'ont d'ailleurs fait. Je n'avais pas le droit de risquer la vie d'un pauvre bougre qu'on aurait pu retrouver le lendemain, la gorge ouverte dans sa maison" (Sciences et Vie, t. XIV, n°494,novembre 1958). Cette action du lieutenant Bogros semble avoir eu très tôt des effets favorables. Si la population reste attentiste pendant de longs mois, son attitude semble avoir évolué progessivement. Dès la fin de 1957, des habitants de la commune désireux de se détacher de l'emprise du

FLN vinrent d'eux-mêmes s'installer au village de regroupement. lors des élections de 1958 la population vote en nombre important, malgré les consignes d'abstention du FLN.

Jusqu'en 1959 la sécurité est cependant loin d'être assurée. Au printemps 1958 a lieu sur la frontière la "bataille de Souk-Ahras" durant laquelle la SAS est sérieusement menacée. En juillet de la même année l'adjoint du capitaine Bogros, le sergentchef Lecomte, est tué dans

une embuscade sur la frontière alors qu'il protégeait la moisson de la coopérative municipale. Ce n'est qu'après l'édification d'une bretelle du barrage électrifié en janvier 1959 que la région d'Ei-Meridj devint beaucoup plus tranquille. M. Rivollier, chef de la SAS d'août à novembre 1961, écrit "je pouvais me déplacer seul, non armé, de jour comme de nuit, sur l'ensemble de la circonscription de la SAS" (lettre à A. Benferhat en 1998). À la même époque, l'anniversaire de la rébellion le 1er novembre n'a aucun écho dans la population. Ce n'est qu'en 1962 que l'atmosphère évoluera sensiblement dans l'autre sens.

La première action de la SAS consista en l'établissement du regroupement évoqué ci-dessus, placé sous sa protection et celle du poste militaire adjacent. Dans le contexte d'une réforme politico-administartive à réaliser dans l'Est Constantinois des années 50, il parais-

sait d'abord nécessaire de créer des agglomérations, centres de peuplement et d'administration, pour articuler quelque peu ces immenses communes d'habitat dispersé, agglomérations sans lesquelles il ne saurait y avoir de vie municipale possible, ni même probablement de progrès.

On sait que les regroupements ont été l'un des problèmes majeurs de l'Algérie dans les années de guerre. Dans de très nombreux cas, probablement la majorité malheureusement, ils furent réalisés de façon brutale et en raison de considérations politico-militaires dans lesquelles l'intérêt même des populations ne pesait pas très lourd, même si le motif de leur mise en sécurité fut souvent invoqué. Des regroupements massifs provinrent d'une part des principes "révolutionnaires" de certains théoriciens



Le Village vu de la SAS

de l'armée instruits par l'expérience indochinoise ("le rebelle vit comme un poisson dans l'eau dans la population; retirez l'eau et le poisson crève"), d'autre part de considérations purement militaires: dès 1955-56 la délimitation de zônes interdites par les autorités, incapables de contrôler des territoires très étendus, entraine le déplacement de peut-être un demi million de personnes; en 1958 et 1959, les grandes opérations du "plan Challe" et

la construction de barrages électrifiés entraînèrent des déplacements très importants de populations vers des zônes où rien n'avait été préparé pour les recevoir. Au total ce sont sans doute plus de deux millions d'habitants qui furent ainsi déplacés, souvent dans ds conditions matérielles et psychologiques catastrophiques. Dans un regroupement de la région de Collo, les anciens jardins se trouvant à deux heures de marche du nouveau centre, sont abandonnés. Alors que l'on cultivait 45000 ha dans l'arrondissemnt en 1954, on n'en cultive plus que 6000 en 1959, le bétail étant passé dans la même période de 71000 têtes à 18000! (information publiée à l'époque par un élève de l'École des Mines, Jacques Budin, stagiaire dans cette région, dans le bulletin de cette école). Il n'est pas étonnant dans ces conditions qu'en 1959 90% des habitants des regroupements

> étaient considérés comme des indigents qu'il était nécessaire de secourir.

> Il en allait différemment dans le cas où le poste était bien placé, "au centre des terres cultivables d'un douar, que la population regroupée n'était pas très éloignée de ses terres, lorsque l'opération de construction de nouveaux gourbis était conduite méthodiquement, on arrivait à un bon résultat: la confiance renaissait, on commençait à parler d'auto-défense" (extrait d'un rapport de l'inspection gé-

nérale des regroupements en décembre 1960). Tel était le cas d'El-Meridj, où un regroupement d'une soixantaine de familles, donc de dimensions modestes, fut créé en 1957 dans un village avec voirie, édilité, hydraulique, marché. Le premier maire fut un ancien membre du FLN rallié. Après les élections du printemps 1959, où deux listes concurrentes étaient en présence, il passa ses pouvoirs à un jeune maire de 25 ans, relativement

aisé, convaincu de l'avenir de son engagement aux côtés des Français. Le village est protégé par une harka d'une trentaine d'hommes, recrutés parmi les habitants sans terres auxquels cet emploi assure un petit revenu. Ce regroupement reçut ultérieurement quelques autres familles jusqu'a atteindre près d'une centaine de foyers.

Pour les responsables de la SAS d'El-Meridj, il était indispensable d'accompagner ces mesures de concentration de la population par des mesures économiques. "Ce qui nous intéresse au premier chef, ce n'est pas l'élévation du revenu global de l'Algérie, mais l'élévation effective du niveau de vie de chacun. N'oublions pas que pour nous qui ne sommes pas des technocrates, la notion de developpement a le visage de la souffrance qui, elle, a des visages d'hommes...

Les nouveaux conseils municipaux du bled algérien ne peuvent se satisfaire de diagrammes de perspectives décennales. Et s'ils risquent leur vie, ce n'est pas pour l'ombre de la liberté. Pour eux, la promotion sociale, prolongement nécessaire de la promotion politique, ne peut se réaliser d'abord que par l'agriculture ...

Une telle réforme consoliderait la réforme communale, en vivifiant ces nouvelles circonscriptions administratives par un contenu économique. N'oublions pas que nos administrés ont encore en mémoire ce que leurs grands-pères ont connu: des institutions sociales qui assuraient la vie matérielle de leurs membres" (Cne Bogros, notes de 1959).

Aussi, malgré l'insuffisance des moyens, une action fut-elle imédiatement engagée. En octobre 1957, le conseil municipal (de la première délégation spéciale) attribue aux familles les plus déshéritées du regroupement 350 ha divisées en lots. Ces terres sont mises en culture en partie grâce à un matériel mis à disposition par la SAS- en particu-

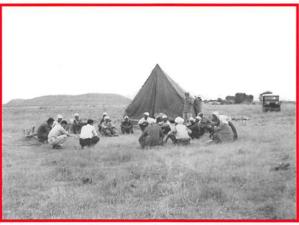


lier un tracteur archaïque cédé par le dernier colon qui s'y est réfugié - par des brigades de labour auxquelles on fournit aussi des animaux de trait. On met d'autre part en défense des pâturages communaux, dont les plus récemment occupés sont évacués pour y instituer la rotation de la dépaissance. Cette distibution de terres était sans doute encore bien modeste par rapport aux besoins, mais elle ne touchait qu'une partie des 50 familles du regroupement.

Au printemps 1958, la SAS et le conseil de la délégation spéciale décident d'amplifier cette action. Les principales mesures furent alors la création d'un service communal d'exploitation agricole disposant d'un tracteur (donné par la municipalité de Clermont-Ferrand) de deux charrues, d'un moissonneuse-batteuse, d'un moulin à mouture. Un début de coopérative est mis en place pour le stockage et la vente du blé. Ce programme peut être mis en œuvre en 1959, et une soixantaine de lots de terre sont attribués,

pour lesquels, pour la première fois, des demandes sont faites par des personnes demeurant hors du bourg de regroupement. On commence à organiser un élevage modèle, qui sera chargé d'échanger des volailles de

qualité contre des volailles indigènes, et d'en surveiller l'élevage. Des bêliers reproducteurs sont achetés pour l'amélioration du troupeau. On commence enfin la construction d'un petit barrage sur l'oued Horihir, afin de mettre en culture quelques dizaines d'hectares de fruits et légumes en zône irriguée. Parallèlement une piste carrossable enpierrée est aménagée en direction de Clairefontaine, future sous-préfecture, et des gués en ciment indestructibles par l'eau sont construits pour le franchissement des



Bled Halloufa - Dernier conseil avant le début des travaux

oueds. Un programme d'installation de fontaines et de puits, la création de trois classes assurées par des instituteurs militaires, d'un service sanitaire avec trois infirmières, la construction d'une mairie et d'un bureau de poste.

À la fin de l'été fut mise en oeuvre une expérience dans laquelle le capitaine Bogros fondait les plus grands espoirs, celle du "Bled Halloufa", zône où devaient être installées vingt familles de volontaires sur des terres exploitées communautairement ou coopérativement dans une perspective essentielle-

...ce qui nous intéresse au premier chef, ce n'est pas l'élévation du revenu global de l'Algérie, mais l'élévation effective du niveau de vie de chacun...

ment éleveuse, la plus conforme à la vocation traditionnelle de la région. L'idée était, en cas de réussite, de constituer ultérieurement d'autres établissements du même genre. Les frais engagés consistant en fourniture de petit matériel et de vêtements, ainsi que de nourriture au début de l'expérience, puis d'un modeste salaire annuel pour les "colons" en attendant que la production soit suffisante pour rendre l'entreprise rentable, se montaient à quelques cinq millions d'anciens francs. Du même montant à peu

près devait être l'achat, sur un prêt des caisses de crédit, d'un troupeau suffisant pour attribuer à chaque colon 25 brebis destinées à constituer la principal moyen de production et de vie du groupe de volontaires. Ce bétail devait pâturer sur des portions de communaux alloués par la municipalité, 200 hectares destinés à être cultivés en blé et exploités collectivement seraient enfin attribués, la commune fournissant, pour la première

année, les semences et le matériel mécanique nécessaire à la mise en culture. Cette activité n'engageant qu'une faible part de la force de travail des colons, il était prévu de les utiliser à des travaux d'intérêt commun, de voierie; mais surtout à la restauration de l'ancienne oliveraie sans doute romaine) du même Bled Halloufa.

Cette expérience particulièrement intéressante engagée, sous la responsabilité immédiate d'un sousofficier très motivé- avec une majorité de volontaires recrutés par les conseillers municipaux dans diverses mechtas, appartenant à des

> familles membres d'un clan considéré comme plutôt francophile, mais incluant aussi des éléments de sensibilité différente, connut plus qu'un début de réalisation. À la fin de 1959 une centai-

ne d'hectares avaient été défrichés et ensemencés; une première cueuillette des olives, en même temps que se réalisait un début de restauration de l'oliveraie, avait été réalisée, fournissant déjà un complément de revenu appréciable.

Les volontaires avaient reçu des troupeaux. Une école où enseignait un instituteur militaire avait été créée. L'étudiant stagiaire participant à la toute première phase de l'opération (le premier mois) pouvait écrire un peu plus tard: "cette expérience nous a convaincu- mais

c'est évidemment une conviction toute personnelle, et qui ne saurait se démontrer- qu'il était parfaitement possible, en 1959, et dans un endroit aussi sensibilisé que cette commune de la front!ère algérotunisienne, de tenter une véritable révolution économique et sociale. mais aussi des conditions de vie, des attitudes psychologiques, des mentalités. Nous n'avons senti, chez ces vingt familles musulmanes, et pendant tout le temps que nous avons vécu avec elles, aucune réticence mais au contraire une adhésion sincère, nous oserons même dire un enthousiasme, qui nous a surpris" (mémoire de Sciences politiques, Lyon, 1962).

D'une façon plus générale, il est permis de considérer que "la SAS d'El-Meridj a bien joué son rôle de pacification dans une zône très exposée. En organisant une vie économique et sociale dans les regroupements, elle apporte une aide concrète aux populations bien plus efficace que l'armée régulière dans sa lutte contre le FLN. Nous pouvons également affirmer que ces populations sont pro-SAS et non pro-FLN. Le capitaine Bogros a su, par sa présence sur le terrain établir un climat de confiance profitant également à ses successeurs" (A. Bebferhat, p.148).

Une autre question est de savoir si une telle expérience, très positive localement autant qu'on puisse en juger du point de vue qui inspirait l'action de la France en Algérie à cette époque, avait réellement des chances d'aboutir dans le contexte de ces années. Les blocages à l'intérieur même du système colonial étaient nombreux, de l'atmosphère de suspicion- pour ne pas employer de mots plus forts - entretenue localement par la pression du renseignement militaire aux extrèmes difficultés rencontrées pour financer par les systèmes existants des opérations en faveur de l'énorme population indigente: à la fin de 1959, la mairie et la SAS en sont réduites à tenter de faire financer par un jeu radiophonique l'entreprise d'Halloufa! On peut se demander jusqu'à quel point les habitants, qui avaient évolué vers une certaine sympathie et adhésion vis-à-vis de l'expérience du capitaine Bogros, pouvaient dans leur ensemble être véritablement conquis moralement, en profondeur et durablement, dans une atmosphère de guerre. Les structures mises en place étaient

...la SAS d'El-Meridj a bien joué son rôle de pacification dans une zone très exposée...

fragiles, et il aurait fallu un long délai pour que les initiatives engagées portent leurs fruits. La remise de la gestion effective à des municipalités balbutiantes, inexpérimentées et dotées de très peu de moyens, n'était envisageable qu'après un temps de rodage forcément long, durant lequel la SAS, avec son personnel important et sa capacité d'action très supérieure, ne pouvait qu'exercer une tutelle matériellement et sans doute aussi psychologiquement trop lourde, prolongeant une situation coloniale mal ressentie. Les actions considérées le plus favorablement par la population n'avaient encore qu'une portée limitée. La scolarisation d'une zône restée entièrement à l'écart de celle-ci, en dépit des efforts tout juste engagés, restait lourdement insuffisante à la fin de 1961 (170 enfants scolarisés par trois instituteurs, deux autres locaux prévus à cet effet restant inoccupés, au regret du chef de SAS d'alors, le sous-lieutenant Rivollier).

Après le départ du capitaine Bogros au début de 1960 (sa franchise lors de la visite du Général De Gaulle en août 1959 aurait déplu à ses supérieurs et il dut aller prendre une affectation combattante dans le Sud-Oranais), la situation militaire et politique allait peser de façon déterminante sur l'évolution ultérieure. Sans être abandonnée (début 1961 le nouveau village et, semble-t-il, son école subsistaient, et 40 km de banquettes réalisées en défense et restauration des sols, et des oliviers plantés), l'expérience d'Halloufa, la plus intéressante et prometteuse car la plus réfléchie, fut rapidement vidée d'une bonne parie de sa signification par des nécessités militaires de renforcement

de la zône du barrage. La pression du FLN un moment contenue par ce dernier était en effet loin d'avoir disparu: en novembre 1959 deux groupes rebelles réussirent à franchir le barrage avant dans le secteur d'Ouenza-El-Meridj. Ils furent arrêtés avant de pouvoir passer la seconde ligne, mais il y eut au total

une soixantaine de morts...

Au niveau de l'ensemble du territoire administré par la SAS et les deux communes qui en dépendaient, les successeurs du capitaine Bogros furent contraints par la situation militaire générale (le même renforcement du barrage) d'accorder plus d'importance aux actions de regroupement (sur cinq nouveaux sites) qu'aux améliorations d'ordre économique. Les rapports de ces officiers ultérieurement en charge de la SAS, ceux du capitaine Bernard en janvier 1961, du lieutenant Rivollier en novembre de la même année, et du capitaine Boulanger en janvier 1962, déplorent tous l'aggravation rapide de la situation des habitants des sites de regroupement du fait de l'éloignement des terres et de la stérilisation d'une partie d'entre elles interdites pour raisons militaires. La SAS d'El-Meridj elle-même fut finalement repliée comme les autres dans le courant de 1962. Du point de vue de l'histoire contemporaine de l'Algérie, il serait très intéressant se savoir comment a évolué le



territoire après l'indépendance. On signalera seulement pour conclure que le colonel Bogros a pu garder quelques contacts avec ses anciens "administrés": ayant eu l'occasion de retourner à diverses reprises en Algérie (Tiaret en 1988, Tebessa en 1989, Oran et divers autres lieux en 1993) et Tunisie (Kasserine en 1990-92) comme expert en équitation et élevage des chevaux "barbe" et arabe, il y a revu à plusieurs reprises des cavaliers des Ouled Sidi Yahia venus de la région d'El-Meridj où il avait contribué en 1958-1959 à la restauration d'une station d'étalons. iIs lui ont fait le meilleur accueuil.

Abdelkader BENFERHAT Pierre GUICHARD



Extraits Carte Michelin Nº 172

Localisation de SAS concernée dans cet article

Monsieur Pierre GUICHARD est le stagiaire cité dans l'article. Venu en Algérie pendant les vacances, comme de nombreux étudiants, il a partagé la vie de la S.A.S. d'El-Meridj (à ce titre il est membre de l'association). À son retour en France il a confié ses impressions "à chaud" au bulletin de son école (voir notre bulletin n°15 de mars 2000).

Aujourd'hui, Professeur d'Histoire à l'Université de Lyon II, en collaboration avec M. A. BENFERHAT, fils de Harki, auteur d'un mémoire de Maîtrise soutenu à l'Université de Provence II sur les S.A.S. des arrondissements de Tebessa et Clairefontaine il a rédigé cet article, fruit de ses travaux et réflexion. Il sera intéressant de comparer les deux articles.

Le gros intérêt du présent article est qu'il couvre toute la durée du fonctionnement d'une S.A.S. alors que les articles parus jusqu'ici ne concernent que l'expérience d'un officier et donc une tranche seulement de la vie d'une S.A.S. À cela s'ajoute la méthode et l'objectivité d'historiens .

Le Colonel Denis BOGROS, le Capitaine de l'article, est un ancien Officier des Affaires Indigènes du Maroc, Officier de Spahi et ancien Ècuyer du Cadre Noir de Saumur. Les Officiers des A.I. furent les premiers Chefs de S.A.S. dès 1955. L'expérience et les qualités de nos "anciens" apparaissent ici: le souci de protéger des populations "coincées entre le marteau et l'enclume", de leur procurer sécurité et moyens de survie immédiate mais aussi de leur préparer un avenir conciliant tradition et adaptation, ce qui n'empêchait pas la participation active à l'action militaire contre la rébellion.

Une remarque au sujet du paragraphe consacré aux "regroupements" de populations), la presqu'iîle de Collo est un exemple extrème ; j'ai recueuilli le témoignage de camarades S.A.S. qui y ont servi; on ne peut pas généraliser à partir d'un tel exemple. J'ai déjà demandé des témoignages sur le douloureux problème des regroupements; je n'ai reçu que des photos, certaines très impressionnantes- à quand un article sur l'expérience directe d'un regroupement?

Enfin , il faut que nos camarades et lecteurs sachent que le mémoire de M. BENFERHAT et cet article n'auraient pas été possibles sans le travail que j'ai accompli seul depuis bientôt quinze ans, retrouvant plus de 2000 anciens des S.A.S. Quand M. BENFERHAT m'a l'a demandé, je l'ai mis en relation avec des dizaines d'anciens des S.A.S. des deux arrondissements concernés dont le témoignage n'aurait pas été possible sans cela.

Lettre du Directeur Général de l'ANIFOM (*) au Président du Tribunal Administratif de Lille

(extrait)

11 JAN 02 - 0000 42

Le Directeur Général à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE

..... Au fond, compte tenu du cas très spécifique constitué par le groupe d'auto-défense dit "Regroupement de la ferme GEX (Tabacoop)" dans lequel le requérant déclare avoir exercé la fonction de garde, au cours des années 57 à 62, et eu égard aux présomptions convergentes résultant des pièces produites par son conseil, dont certaines pour la première fois, comme l'attestation du lieutenanr Ph G. en date du 19 juillet 2001, j'ai décidé d'admettre M. R. K. au bénéfice des dispositions de l'article 9 - 1^{er} alinéa de la loi N°87-549 du 16 juillet 1987 relative au rêglement de l'indemnisation des rapatriés.

Je publie ce document parce que c'est l'aboutissement d'une affaire qui illustre parfaitement les difficultés auxquelles sont confrontés nos camarades Moghaznis et Harkis en général pour obtenir leurs droits. Je signale aussi que l'aide que je leur apporte constitue les 9/10 èmes de mon travail (à temps plus que complet!).

C'est déjà une longue histoire. L'intéréssé m'a contacté en avril 1995. Il servait au GAD de la Ferme Gex dans l'arrondissement de Palestro. La ferme était dirigée par M. GEX et constituait une antenne de la S.A.S. de BENI-AMRANE. Les époux Gex ont été assassinés après le cesser-le-feu.

Je me suis occupé des intérêts de M. K et lui ai transmis des attestations de ses services faites par des officiers de la S.A.S. de Beni-Amrane qu'il a transmises à l'ANIFOM. J'ai retrouvé à l'occasion de plusieurs dossiers un nombre important des anciens Moghaznis ou membres du G.A.D. de Beni-Amrane, ce ne sont donc pas les témoignages qui manquaient pour établir les services de l'intéréssé. Malgré cela la demande a été refusée en septembre 98.

C'est alors que la fille des époux GEX m'a contacté pour me demander de la mettre en relation avec des anciens Supplétifs de la ferme GEX. Elle avait un désir compréhensible de rencontrer des personnes qui avaient connu ses parents. Au moment de l'assassinat, adolescente, elle était en vacances (à l'abri) en France. Les retrouvailles furent très émouvantes pour tous (encore un exemple des "horreurs du colonialisme", que cette affection entre "fille de colons" et anciens "serfs"!).

Mme Pierrette GEX a pris alors en main le dossier K. et, grâce à un avocat, obtenu gain de cause.

Je dois préciser, y-a-t-il une relation de cause à effet, que la direction de l'ANIFOM a récemment changé de titulaire ...

Je vais pouvoir relancer un certain nombre de dossiers pour des membres de GAD ou d'autres Supplétifs. Juste un exemple: il y a un GAD dont deux anciens membres ont perçu l'indemnité de rapatrié grâce aux attestations d'officiers que je leur ai procurées et deux autres cousins, du même GAD ,pourvus des mêmes attestations des mêmes officiers qui se sont vu refuser l'indemnisation...

Mais je n'aurais pas forcément l'aide d'une personne comme Mme Pierrette Gex

Daniel Abolivier.

OÙ IL EST QUESTION D'HONNEUR!



et ancien Sous-officier S.A.S. de 55 à 62 - blessé en opération en 56 - invalide à 70% se voit refuser le séjour en France chez ses fils français. Il est titulaire de la Légion d'Honneur. J'ai demandé à la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur d'intervenir auprès du préfet concerné. Je publie la réponse en occultant seulement le nom de notre camarade - sans commentaire.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Le chef de cabinet du Grand Chancelier

n° 4060 CB.FS

Paris, le **17** JAN. **2002** 1, rue de Solférino 75700 Paris SP Tel: 01.40.62.83.11

Monsieur,

J'ai l'honneur, en réponse à votre télécopie du 13 janvier courant, de vous confirmer que M né, très exactement, le 25 novembre 1914 à Tafna (Algérie), a été effectivement nommé **chevalier de la Légion d'honneur** le 14 avril 1962.

La loi étant la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse, il n'appartient pas toutefois à la grande chancellerie, administration d'Etat, d'entreprendre auprès de la préfecture de la Côte-d'Or, la démarche que vous suggérez à celle-là.

A mon sens, M peut, toutefois, exciper légitimement de son incontestable qualité de titulaire de la plus haute de nos distinctions nationales, dont attestation lui a été délivrée le 27 janvier 1981 par la grande chancellerie, pour solliciter une application bienveillante de la réglementation française à son endroit.

Les difficultés administratives qu'il paraît rencontrer aujourd'hui n'impliquent, en tout cas, nullement, selon moi, qu'il serait désormais 'rejeté par notre pays' ni moins encore que se trouverait, si peu que cela fût, remise en cause l'attribution à sa personne de la croix de la Légion d'honneur pour mérites éminents acquis au service de la France dont il était, alors, l'un des citoyens.

Veuillez, Monsieur, agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur Daniel ABOLIVIER, Président de l'association des Anciens des Affaires Algériennes (les S.A.S),. 7, rue Pierre-Girard, 75019 PARIS Ums

François SOURD

SAS DE HARRAZA & DE LECOUR

« Humeurs de SAS » par le

près tant d'années passées à ressasser les efforts inutiles faits en Algérie, il me vient parfois à l'esprit que le commandement de l'époque nous avait fait prendre des risques inconsidérés en nous laissant aller dans la nature sans autres véritables armes que notre instinct de survie dû à notre insouciante jeunesse. Je pense au personnel des SAS en écrivant ceci car nous étions bien plus exposés que ceux de la "régulière". En effet, suivez mon cheminement depuis mon arrivée aux A.A. en Mai 1957 jusqu'à mon départ en Novembre 1961.



Exode au village de Kessabia après le massacre Melouza (Photo du Lt. de MAREUIL, décédé)

Mi-Mai 1957 je suis rappelé sous les drapeaux comme lieutenant de réserve d'infanterie ayant une certaine expérience de l'A.F.N., puisqu'ayant servi au Maroc dans des "troupes indigènes". Le 30 Mai je débarquais à Alger, 48 heures d'apprentissage à la S.A.S. de Cap-Matifou, trois jours de stage de documentation aux A.A. au G.G. puis catapultage en catastrophe à la S.A.S. des OULED-TAIERS-HARRAZA par avion V.I.P., hélicoptère puis en convoi à partir de BORD-BOU-ARRERIDJ (B.B.A.), où j'arrivai en renfort pour l'affaire de MECHTA-KASBAH-MELOU-ZA. La S.A.S. était alors commandée par le Lieutenant BIENFAIT. Durant un mois nous eûmes des journées très éprouvantes et peu de nuits calmes car nous étions harcelés de façon quasi permanente. La S.A.S. était appuyée par un peloton d'A.M.8 du 8ème R.S.A. dont je me demande encore quelle était son utilité dans ces montagnes ravinées alors que dans les plaines du Constantinois il y avait des Dragons et des Chasseurs d'Afrique à cheval...

Quelques flashes de cette période agitée:

• La rencontre inopinée au débouché d'un oued avec une troupe inconnue équipée à la française ; c'est un détail de brelage "en cuir neuf" qui me retint de tirer le premier. Il s'agissait d'une katiba Belouniste récemment ralliée et équipée pour faire face aux HLL du FLN, dont nous ne connaissions pas la zone exacte de chasse. Après prise de contact nous allâmes chacun de notre côté non sans que le chef Bélouniste nous eut dit que nous ressemblions à des rebelles!

- Une assistante sociale militaire venue pour piloter la Croix-Rouge Internationale logeait dans la S.A.S. Notre masquotte Jules, un marcassin aussi. Ce marcassin adorait se frotter aux jambes de l'assistante sociale; de temps en temps on entendait "Oh Jules! arrête tu piques trop!" Il n'en fallait pas plus pour nous rendre hilares pendant quelques instant.
- Un moghazni avait été promu cuistot. À ce titre il avait eu droit à un vrai tablier avec poche ventrale. Mais c'était une véritable bombe vivante ce gars là, il remplissait cette poche de cartouches de chasse en permanence car lorsque ça tiraillait d'un peu trop près, il allait faire le coup de feu au créneau du bordj, ce qui lui valu d'être cité au feu pour ses nombreuses interventions.
- Un dernier souvenir nocturne et scatologique. Les "feuillées" étaient en dehors du bordj à 50 mètres environ de la dernière sentinelle. L'eau que nous avions était titrée à 15 grammes de magnésie par litre ce qui représente une dose laxative assez prononcée. Quand nos pauvres tripes excédées n'en pouvaient plus,il nous fallait utiliser les feuillées en question après avoir calculé son trajet au plus juste. Alors

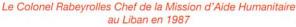
BE (SÉTIF-BORDJ-BOU-ARRERIDJ)

Colonel (H) RABEYROLLES



Deux photos prises à 25 ans d'intervalle et sans idée préconçue, le sujet aurait dû faire carrière à la Croix Rouge Internationale







imaginez la scène: un quidam avec une lampe électrique, le ceinturon auquel pendait un portechargeur de P.MP Mat 49, deux grenades O.F.,un poignard pas très règlementaire, pendu autour du cou le P.M armé et prêt à faire feu, et dernier détail le P.Q. que l'on roulait et que l'on pinçait délicatement avant usage, fautil le dire, entre ses dents. Généralement c'est dans cette position inconfortable que nous faisions l'objet de tirs de harcèlement.

Les media ayant épuisé l'actualité sur le massacre de MELOUZA, l'attention se porta sur d'autres lieux et je ne me voyais pas rester longtemps en second dans une S.A.S. où ma présence n'avait plus grande raison d'être. Après quelques tractations avec le patron de l'arrondissement que je connaissais,

j'eus la chance de pouvoir enfin être mon patron en créant la S.A.S. de LECOURBE. C'était pour moi un bond de quelques dizaines de kilomètres vers le Nord-Ouest et une descente de quelques centaines de mètres d'altitude, dans un coin très sympathique, un petit village de colonisation type 1830, genre village du Midi de la France avec place centrale, deux rues parallèles, une petite église, un bureau de poste, un garde-champètre,une petite rivière, un bosquet des Eaux & Forêts, une épiceriebar-tabac, et cinq familles européennes aux antagonismes très prononcés; le rêve après ce que j'avais vu jusque là. De plus il y avait la P.C. du 1er B.T.A. dont le patron, le Chef de bataillon MATHIEU était un ancien des Affaires Infdigènes du Maroc. Il

m'accueuillit en me disant que dans le coin c'était lui le patron! Bon début, mais nous nous entendîmes très bien et... il partit très vite,remplacé par des unités qui,passaient leur temps à de relever,encore une abberration du système, alors que je suis resté en place jusqu'à la fin 1961.

Je réquisitionnais un vague gourbi que j'aménageais par la suite avec les moyens du bord. La première nuit fut agitée: coups de feu et bruits étranges sous mes fenêtres, bruits qui me plongèrent durant toute la nuit dans des réflexios sur la qualité de la vie en général! L'origine des coups de feu fut connue, ils étaient tirés pour fixer les unités de protection du P.C. pendant le passage d'un convoi fell, quant aux bruits, il s'agissait d'une portée de souris que ma nouvelle

présence dérangeait et qui déménageait vers d'autres lieux.

Je fus quand même content de recevoir mon sous-officier adjoint, un jeune et costaud sergent des TdM, très bon instructeur qui

fera de mon maghzen une excellente unité de combat très prisée par les troupes du Quartier, par celles du Secteur et par le Commandement qui ne me plaindra pas les citations pour récompenser mes cadres et mes moghazni. Ce maghzen, dont les mem-

bres étaient puisés dans un douar voisin, était à base de montagnards très rudes, très résistants et d'une fidélité à laquelle je rends ici hommage. Il fut le noyau actif d'une pépinière de moghazni pour les camarades S.A.S. de l'arrondissement qui étaient en panne de personnel de confiance. Mais comme charité bien ordonnée commence par soimême, j'avais obtenu de préformer et de conserver pour notre plus grand avantage un deuxième maghzen à valoir sur la S.A.S. de KSOUR que je rétrocèderai à mon adjoint pour qu'à son tour il puisse avoir sa S.A.S. Il s'agissait du S-Lt LABARÈRRE. C'est donc avec soixante hommes dont vingt à cheval ou à mulet que nous nous mîmes à la chasse du fell et ce fut une belle épopée au cours de laquelle nous perdîmes hélas deux de nos hommes tués au combat, qu'Allah les accueuille dans son paradis, ils l'ont bien mérité. Rapidement la paix fut retrouvée dans la région à tel point que nos Gendarmes venaient à la chasse au sanglier à côté de chez nous et le dimanche voyait des pique-niqueurs au bord de notre petite rivière bordée de cresson. Restait un point

noir dans le coin c'était le douar KSOUR encore en rebellion. Nous portâmes notre activité principalement vers cette zône proche de MANSOURAH-Portes de Fer et de B.B.A., où l'activité du FLN n'avait pas faibli. Nos

Ce fut un début de carrière et j'eus la joie 22 ans après de refaire le même type de travail comme chef de mission humanitaire au Liban mais là au moins nous n'avions pas de promesses à ne pas tenir...

> raids inopinés, silencieux, firent de nous des adversaires avec lesquels les HLL durent compter . J'avais prescrit à tous les personnels de la S.A.S. d'être très vigilants en ce qui concernait les administrés du KSOUR dont j'étais le Président de Délégation Spéciale; j'avais exigé une correc

tion absolue au cours des fouilles domiciliaires que nous étions amenés à effectuer dans les mechta. Malheureusement au cours d'une opération quelques poulets se retrouvèrent dans les fontes des montures de mes mo-

> ghazni pour lesquels c'était plutôt un jeu qu'un besoin.

> Je m'en aperçu à temps et faisais restituer le corps du délit au chef du village. Ce petit geste de rien fit que trois jours plus tard 1500 personnes ve-

naient se mettre sous la protection de la S.A.S., le responsable, que je tenais pour un irréductible, me disait alors que jamais personne n'avait agi de cette façon et qu'il avait désormais confiance en nous. Quelques jours après nous renvoyions ces gens chez eux et la S.A.S. de



Extraits Carte Michelin N° 172 Localisation de SAS concernées par cet article



KSOUR était crée pour permettre le regroupement de ces populations et leur protection. Je me retrouvais avec la moitié de mon effectif, quelques cadres en moins, une zône moins importante et le début de problèmes avec mes colons qui reprenaient du poil de la bête après m'avoir peu aidé. Entre temps des élections avaient eu lieu, j'avais détecté et proposé des personnalités locales pour prendre en charge les communes, fait édifier des bâtiments administratifs, trouvé du personnel communal pour gérer les communes et mis en place un système scolaire, des adductions d'eau, des routes, des pistes, des centres de soins. Les mesquineries ne tardèrent pas à me poursuivre auxquelles je ne voulais pas donner suite et je laissais ma place à un autre officier des A.A. qui n'eut certainement pas les mêmes joies que celles que j'ai eu à commander cette magnifique unité administrative mais aussi combattante. Ce fut un début de carrière et j'eus la joie 22 ans après de refaire le même type de travail comme chef de la mission humanitaire au Liban, mais là au moins nous n'avions pas de promesses à ne pas tenir ...

> Colonel (H) Max RABEYROLLES ex "Lieutenant SAS" de LECOURBE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ENTREPRISE NATIONALE D'ARTICLE DE QUINCAILLERIE ET SERRURERIE E.N.A.Q.S (EN LIQUIDATION)

le: 12 Mai 2001

Ref/

A monsieur

Objet: Rupture de contrat de travail

Cette rupture intervient pour des raisons sécuritaires

En effet, le contractuel a subi des menaces terroristes à répétition dont la dernière remonte au 13/03/2001.

Vu sa fonction d'Agent de Sécurité Armé or par décret N° 91/16 priorité est donnée aux enfants de Chahid dans le domaine de l'Emploi.

Nous regrettons amplement cette décision et nous vous prions de croire à nos salutations distinguées.

LE DIRECTEUR!

(Voir article page suivante)

Exemple de discrimination à l'égard des Harkis et de leurs enfants. La lettre ne précise pas que l'intéressé est fils de Harki!

DIRECTIVES DU FLN AU SUJET DES HARKIS

Ils ne perdent rien pour attendre...

République Algérienne F.L.N. A L N ETAT-MAJOR-GÉNÉRAL Commandement Général Wilaya 5 N° 448.I./C.G.V.V

Aux Armées, le 10 AVRIL 1962

AUX COMMANDEMENTS DE TOUTES LES ZONES DE LA WILAYA V

DIRECTIVES

OBJET : Répercussions du cesser-le-feu.

Quelques jours après le cesser-le-feu, nous avons pu enregister certaines répercussions d'un importance assez grande pour pouvoir nous causer d'énormes difficultés dures à surmonter, si les précautions nécessaires ne sont pas tout de suite prises en conséquence, à savoir notamment:

1°) <u>La libération des harkis, goumiers et ralliés servant dans les rangs ennemis</u>: à travers toute l'Algérie, l'ennemi a entrepris le démobilisation massive des harkis, goumiers et ralliés qui n'ont maintenant aucune raison d'être. Le colonialisme français, ayant fini de se servir et d'exploiter ces valets inconscients, a décidé de les rejeter définitivement comme ce devait arriver tout à fait naturellement.

Nous n'ignorons aucunement les actes irréfléchis et inhumains, leurs méfaits et crimes dont ils ont été auteurs, obéissant ainsi aveuglément à leurs maîtres colonialistes qui n'ont à aucun moment cessé de les dresser contre leur peuple désarmé et meurtri par tant d'années de souffrance et de misères. Ils ont librement consenti l'engagement de servir et de n'épargner aucun effort contre leur cause nationale. Dans leur égarement total ils ont tout fait pour détruire, supprimer et bafouer leur dignité et l'honneur de notre vaillant peuple à jamais invincible. Nul n'ignore leur honteuse et abominable histoire qui restera plus que jamais connue de toutes les générations à venir. Si la Révolution les a condamnés, il n'en reste pas moins que le peuple les frappe de son mépris et continuera toujours à les haîr et à les nier, néanmoins, le cesser-le-feu n'étant pas la paix, nous devons user de tact et agir avec souplesse afin de les gagner provisoirement pour ne pas leur donner l'occasion de faire encore le jeu de l'ennemi qui n'en reste pas moins armé qu'avant et continue de faire des manœuvres et tentatives en vue de noyauter notre chère et noble Révolution. Leur jugement final aura lieu dans une Algérie libre et indépendante devant Dieu et le Peuple qui sera alors seul responsable de leur sort. Il y a lieu donc d'inviter ce peuple assoiffé de vengeance, à retenir sa colère et prendre conscience de la situation actuelle qui n'est que provisoire et que le moment attendu n'est pas encore arrivé. Toutefois, comme nous l'avons déjà fait savoir dans notre circulaire N°... ces égarés abandonnés doivent être surveillés dans leurs moindres gestes et activités et seront inscrits sur une liste noire qu'il faudra conserver minutieusement. Aussi il faut faire de telle manière qu'il ne tombe dans le camp adverse et de ce fait peuvent nous saboter et collaborer soit avec l'OAS soit avec n'importe quel autre ennemi. C'est la raison pour laquelle nous vous recommandons la plus grande souplesse en vue de les gagner et non de les perdre et faire d'eux d'autres ennemis qui auront à agrandir le camp adverse.

Nous possèdons une photo-copie de cette directive du commandement de la W.5 (Oranais). Elle est de mauvaise qualité technique mais j'ai pu la transcrire fidèlement mot-à-mot. Le lecteur jugera de la teneur de ce document. Qu'il sache, cependant, que l'Oranais est, avec la Kabylie et la région de Médéa, une des régions où les pires massacres et autres atrocités contre nos camarades musulmans ont eu lieu. Souvent les consignes d'attente de cette directive n'ont pas été respectées et les crimes ont commencé dès le cesser-le-feu, souvent à proximité de forces françaises qui avaient l'ordre de ne pas intervenir; les craintes exprimées à ce sujet dans la circulaires n'étaient donc même pas fondées !

Ce document est à rapprocher de la lettre d'un sous-officier européen à un camarade musulman en 1962 dans le même numéro. (Voir page 17)

Lettre d'un Sous-Officier Européen à son camarade musulman réfugié en France



Le M.D.L/Chef S.F.

F.F.A. le 21/8/1962

Mon cher X,

Deux mots dans l'immédiat pour te dire de t'abstenir d'aller à ou à et même dans toute l'Algérie. Les gars du B-B national (Benbelliste) voudraient bien savoir ton adresse, je reviens de là-bas où beaucoup m'ont demandé ton adresse, que je me suis bien gardé de donner, mais fais quand même attention à toi.

Oui je suis allé même jusqu'à et seul, faute de moyens militaires dont la zône leur était interdite. Il s'en est manqué de peu que mes jours se terminent à C'était orageux avec le nidam (organisation) (sorti de prison de France). Au moment où je prenais ma femme et mes deux enfants pour redescendre sur Je ne me suis pas laissé faire et comme il comptait sur la population pour le lynchage, celle-ci n'a pas bougé. J'ai vu quand même les canons des mitraillettes très près de mon ventre. qui en a une et qui commande à la S.A.S. d'.... a été très correct avec moi. Il m'a permis le passage. Ensuite à j'ai été pris en charge par le Colonel des Spahis, mais là-haut j'étais bien seul. Pour mon escorte militaire sur le Colonel m'a dit qu'il fallait au moins un escadron blindé et bien que Tringlot d'origine, j'ai été plus blindé que cela.

Aujourd'hui ma femme et mes enfants sont ici auprès de moi. Ma femme n'a pas été heureuse: interdiction de sortir, d'expédier du courrier, et plus rien à manger depuis 5 jours. Ils étaient tous les trois dans un drôle d'état.

C'est pour la raison, mon cher camarade que je ne suis pas passé te voir, j'attendais avec impatience la permission d'aller en Algérie à mon retour d'Espagne. Les anciens harkis de et d'ailleurs presque tous massacrés, à idem, de est mort atrocement après avoir été pendant 4 jours dans les WC, lui a été brulé vif et beaucoup d'autres ainsi. Pour c'est aussi terminé, lui après une cure de 15 kg au camp de a réussi à s'en sortir et prendre la fuite par l'Espagne, mais d'après à il aurait eu un attentat à Paris vers le 10/08/62.

Ton père est je crois encore à mais ta femme est à sur ordre des fellouzes (Fellaghas) à ton père, ils chercheront peut-être à te faire aller en Algérie par des sentiments et en se montrant gentil vers ton père, mais n'y va pas, c'est un piège comme pour tous nos Harkis, Moghaznis et autres qui ont cru à la bonne parole. À mes gars meurent dans le camp, à , à idem, à Ils sont dans des trous, à idem, à.... , nus sur les pistes jusqu'à la mort.

Dans l'attente de te lire, mon cher,

Cordiale poignée de main et garde toi.

Signature illisible

Pour des raisons de sécurité les noms de personnes et de lieux ont été enlevés. Le Moghazni dont il est question n'a pu revoir sa famille; son épouse a été mariée de force à un fell et il n'a jamais pu revoir ses enfants. Cette situation est loin d'être exceptionnelle; mes contacts avec des milliers de Supplétifs,résidant en France aussi bien qu'en Algérie, dans le travail de l'association, me permettent de l'affirmer. (D.A.)

Bibliographie

"Vie d'un Peuple Mort"

(12€)

de notre vice-président Pierre Charié-Marsaines Cahiers Bleus/Librairie Bleue 29 rue des Cumines 10000 Troyes.

 "Képi bleu" (21€) de notre camarade Guy Vincent à commander à l'association

"La phase finale de la guerre d'Algérie"

de Jean Monneret Docteur en Histoire Éditions de l'Harmattan.

Après avoir retracé l'histoire des protagonistes de la guerre d'Algérie, Jean Monneret s'est attaché à éclairer les deux dernières années du conflit, en mettant en relief divers épisodes demeurés obscurs voire sciemment occultés.

Des révélations sont faites sur le rôle des barbouzes, ainsi que sur les crises internes de l'O.A.S. et du F.L.N. L'action des forces de l'ordre est analysée à travers deux évènements dramatiques: la fusillade de la rue d'Isly, le 26 mars et les massacres d'Oran le 5 juillet 62. Le problème des Harkis est présenté sous un jour nouveau, grâce à des documents et à un témoignage inédits. La douloureuse question des enlèvements d'Européens est traitée en profondeur.

Cet ouvrage fait suite à une thèse en Sorbonne, fruit d'un énorme travail commencé, il y a une vingtaine d'années par le recueuil de plusieurs dizaines de témoignages et la consultation d'une centaine de dossiers d'archives militaires et diplomatiques dont 30 avec dérogation.

"Harkis, nos frères"

de Bernard AMET Éditions Osmondes 44, rue Eugène Carrière 75018 PARIS - Tél 0142591111

L'auteur retrace la vie d'une Harka de la Légion Etrangère dans le Sud Oranais en 1959. Il fait suivre ses souvenirs de réflexions sur l'engagement des Français-Musulmans à nos côtés, puis leur coupable abandon, permettant ainsi au lecteur de comprendre pourquoi la question des Harkis reste, quarante ans après une plaie ouverte que seule pourra guérir la réparation complète du tort qui leur a été causé.



Cérémonie de commémoration en hommage aux victimes de la fusillade de la rue d'Ysly à Alger, le 25 mars 2002 à l'Arc de Triomphe de Paris. Le lendemain une messe de requiem a été célébrée à Notre Dame de Paris. Notre Association était représentée à ces deux cérémonies.



Siège social: 103 rue Legendre 75017 PARIS Tél & Fax 01 42 28 10 39

Permanences: mercredis matins de 9h30 à 12 h30.

- Compte bancaire: Société Générale POISSY CENTRE 86, rue Général De-Gaulle 78300 POISSY
- · Compte N° 00050 202 559 -

Codebanque: 30003-Code guichet: 01864- Rib 74

· Compte postal: CCP LA SOURCE: 32 69 247 V

Notre camarade Pierre BOUTAUD, consacre sa retraite à l'animation d'une association qui gère des orphelinats à Magagascar et aussi des foyers pour mères abandonnées.

À une époque où notre tête peut avoir des doutes sur l'utilisation qui sera faite des dons que notre coeur suggère, je peux recommander cette association, sachant que Pierre BOUTAUD dirige personnellement "Les Enfants du Soleil", passant plusieurs mois sur place à Madagascar chaque année.

Les comptes de l'association sont soumis au contrôle de l'Inspection Générale des Affaires Sociales en France.

Vos dons sont à adresser directement à "Enfants du Soleil". Ils sont déductibles de l'impôt pour 60%. Vous pouvez spécifier qu'ils font suite à ce communiqué dans le Bulletin des S.A.S.

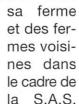


CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYEN GÉRARD D'ORTHO

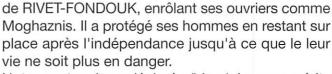
Le 22 juin dernier, les camarades "SAS" du Morbihan se sont réunis autour de Gérard d'ORTHO pour fêter ses Cent Ans!

Dans le précèdent bulletin (N°17) nous avions annoncé cet évènement - les photos sont éloquentes! l'ambiance était chaleureuse! Nous souhaitons à notre camarade de continuer comme ca!

C'est l'occasion de réparer une erreur dans mon commentaire du N° 17: G. d'Ortho n'est pas Officier mais Maréchal des Logis; cela ne change rien à ses mérites. Agriculteur dans la Mitidia, il avait organisé la défense de







Notre centenaire a déclaré : "Je n'ai aucun mérite à atteindre cet âge, mais j'ai un devoir, celui de témoigner". Un prochain bulletin lui en donnera, j'espère, la possibilité.



Décès de Mohamed TADRIST et du Commandant BOUCHERIE

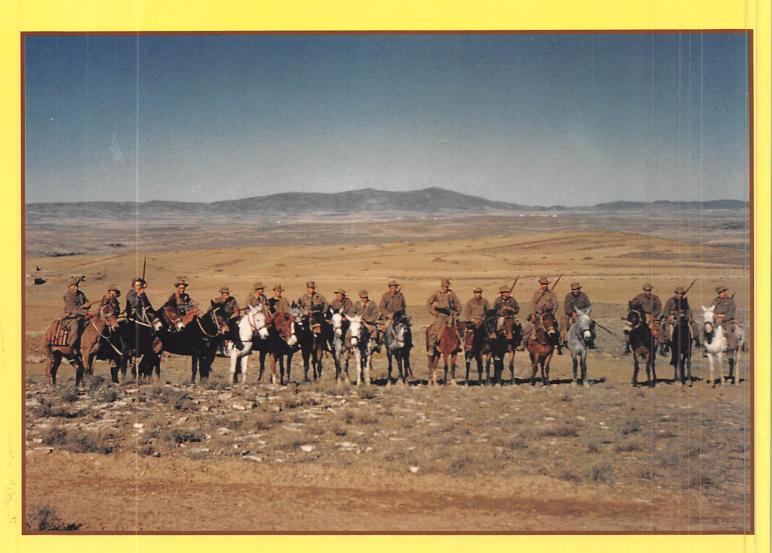
Nous avons appris avec tristesse le décès de notre doyen, Mohamed TADRIST, ancien Moghazni de la S.A.S. d'Hassonvillers en Grande Kabylie dont nous avions fêté le centenaire en novembre 1999 à Saint-Chamond en compagnie du Cdt Jean BOUCHERIE.

À cette occasion j'avais fait une photo, déjà parue dans le Bulletin N°13 d'avril 99. Je la reproduis ci-contre : c'est le souvenir que je veux garder de nos deux camarades.

Le Cdt Boucherie était une personne que l'on ne peut oublier, toujours prêt à aider son prochain. Il s'est dévoué, depuis 1962, à aider les Harkis de sa région de toutes les manières possibles.

J'adresse nos condoléances aux familles de nos deux camarades.





SAS de HARRAZA - Une partie du maghzen monté.